

Article 29 du Règlement

Moi qui suis Canadien de l'Ouest, j'estime qu'en bradant nos ressources aux Américains, nous allons demeurer prisonniers de forces qui continueront à nous balloter éternellement au gré des fluctuations de l'économie. Nous n'en serons jamais débarrassés tant que nous, les Canadiens de l'Ouest, ne prendrons pas notre destinée en main. A titre de Canadien de l'Ouest, je m'oppose à ce que l'on cède Dome Petroleum à la société Amoco Corporation de Chicago.

Je vous remercie, monsieur le Président de m'avoir donné l'occasion de participer à ce débat. Je vous souhaite bonne nuit, à vous et aux Canadiens.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est plus de minuit, conformément au paragraphe 29(13) du Règlement, je déclare la motion adoptée. La Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures aujourd'hui, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 0 h 35.)
